

# La micro-éthique en acte au service du développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées

REF : MA 06



## Contexte

Les politiques sociales actuelles invitent à placer la personne accompagnée au cœur de l'accompagnement et de développer son pouvoir d'agir. Ces principes sont constitutifs du travail social, cependant dans leur quotidien professionnel les travailleurs sociaux, les contraintes organisationnelles, administratives et financières, les empêchent parfois de traduire en acte ces principes. Embarqués par les flux de demandes et les demandes de reporting, ils perdent le sens profond de leur travail. Source d'épuisement professionnel, ils sont pris en étau dans des conflits de valeur entre ce qu'ils souhaitent faire et ce qu'ils font au quotidien.

En mobilisant les résultats de recherches portant sur l'analyse fine de la pratique d'entretien d'accompagnement, cette formation vise la mise en lumière des savoirs professionnels incorporés dans la pratique des travailleurs sociaux et le plus souvent invisibilisés. La (re) découverte des ethnométhodes, permet une conscientisation dans l'agir professionnel développant son propre pouvoir d'agir contribuant à développer son propre pouvoir d'agir et in fine celui des personnes accompagnées

## Objectifs de la formation

- Identifier les processus psychosociaux en jeu lorsque les personnes sont en difficultés sociales, financières, ...
- Identifier les savoirs professionnels favorisant le pouvoir d'agir des personnes accompagnées
- Co-construire des repères qui permettent de développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

## Contenu de la formation

- Une question de posture professionnelle : développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées
- Les processus psychosociaux en jeu pour des personnes en difficultés : image de soi, stress, changement
- Notion de savoirs professionnels
- Notion de posture professionnelle : la micro-éthique en acte
- Les repères de l'agir professionnel issus des micros-pratiques interactionnelles

## Les points forts de la formation

- **Formation réalisée en utilisant des données authentiques** collectées lors d'entretiens d'accompagnements et co-analysées dans le cadre du programme CACEPISA\*, une Recherche-Formation menée au sein du Laboratoire ESF-Lab de l'ADAC, en association avec deux laboratoires universitaires de recherche (CLISSIS & CIRNEF)

\*Coordonné par Claire JONDEAU (ADAC - Lab-FEACC.CLISSIS - CIRNEF) et Michel BINET (Lab-FEACC.CLISSIS), le Programme CACEPISA - Co Analyse Conversationnelle et Explicitante des Pratiques d'Intervention Sociale à l'ADAC - est porté par le Laboratoire ESF-Lab de l'ADAC, en association avec deux laboratoires universitaires de recherche en Travail social et en Sciences de l'Éducation : le CLISSIS et le CIRNEF. [https://geacc.hypotheses.org/files/2024/07/CEA-CESF-Lab-FEACC-2024\\_fr\\_v4.pdf](https://geacc.hypotheses.org/files/2024/07/CEA-CESF-Lab-FEACC-2024_fr_v4.pdf)

- Co-construction de repères pour sa pratique professionnelle

✓ Remise d'un dossier complet comportant les données techniques abordées pendant la formation, des exemples de courriers ou d'actes, des schémas récapitulatifs et les notes de chacun

✓ Un appui de consolidation est offert aux participants qui le souhaitent, pour une mise en œuvre des acquis, sur une période de 6 mois après la fin de l'action de formation.

### Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Auto-évaluation en début et fin de formation
- Evaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (évaluation formative),
- Co-construction de mémo points de repères
- Etudes de situations professionnelles
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Evaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation, auprès du stagiaire et auprès de l'employeur

- ✓ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations
- ✓ Remise d'une attestation de formation

### Nos modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

### Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail suivante : [clementine.nebouy@adac.asso.fr](mailto:clementine.nebouy@adac.asso.fr)

Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

### Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation à l'adresse mail > [formation@adac.asso.fr](mailto:formation@adac.asso.fr).

**L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande.** L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

<b>DATES</b>	Présentiel : 20, 21 et 22/10/25 Visio : 20/11 et 16/12/25 (matin)
<b>Tarif</b>	Tarif individuel : 1176 € Tarif de groupe, sur demande
<b>Public concerné</b>	Intervenant sociaux
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Informations complémentaires</b>	3 jours en présentiel Paris + 2 demi-journées en visio

Fiche de préinscription

Conditions Générales de Vente